

GUIDE DE L'ALTERNANCE

TP **DEVELOPPEUR WEB**
ET **WEB MOBILE**

NIVEAU 5

PRÉAMBULE

Le livret d'apprentissage est l'outil principal qui permet de garder la liaison entre l'organisme de formation ou Ecole et l'entreprise. Ce livret est essentiel car il permet un suivi personnalisé de l'apprenant.e et de mesurer l'avancée de ses compétences à un instant T, et de suivre ainsi sa progression tout au long de ses missions et de sa formation. L'apprenant.e doit remplir au cours de sa première semaine en entreprise, la première partie : Fiche de liaison générale. A la fin de chaque période en entreprise, il doit remplir la partie « Retour d'expériences » sous la supervision de son tuteur d'entreprise : Fiche de liaison par mission(s). Les fiches doivent être envoyées au service administratif : formation@insersite.org

Nous envoyons également un livret du tutorat et ce guide à votre tuteur en entreprise pour lui expliquer les attentes et procédures. Vous trouverez, à la fin de ce guide les modèles des fiches de liaison, à remplir selon les modalités décrites ci-dessus.

TABLE DES MATIÈRES

DROITS, DEVOIRS ET REMUNERATIONS	4
EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	4
EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE	4
LES DEVOIRS DE L'APPRENANT.....	6
LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE	6
TITRE PROFESSIONNEL - DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE	6
ACTIVITÉS VISÉES.....	6
LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES À VALIDER.....	8
VALIDATION DE LA CERTIFICATION	9
LES ÉTAPES DE VALIDATION DU TITRE PROFESSIONNEL.....	9
LE DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)	10
CONTENU DU DOSSIER DE PROJET PROFESSIONNEL	10
LES ÉPREUVES DU TITRE PROFESSIONNEL.....	11
CONTENU DE LA PRÉSENTATION ORALE	11
FICHE DE LIAISON GÉNÉRALE	13
FICHE DE LIAISON PAR MISSIONS	17

DROITS, DEVOIRS ET REMUNERATIONS

Dans un souci de progressivité et afin de réussir l'intégration de l'apprenti.e au sein de l'entreprise, il convient de présenter les différentes situations possibles dans le cadre de l'alternance. L'apprenti.e est au début de son apprentissage **observateur**. En effet, il va observer un professionnel ou son tuteur dans l'exercice de son activité. Il est bien entendu qu'avant chacune des interventions de l'apprenti.e, le tuteur ou un membre de l'équipe tutorale doit prendre le temps **de préparer avec lui le travail à réaliser**.

A la fin de chaque séance encadrée, l'apprenti.e doit avoir la capacité de faire **un auto-bilan de son action** qui servira à l'amélioration continue. Le tuteur ou l'équipe tutorale doit être en mesure d'évaluer l'apprenti.e et de fixer avec lui les prochains objectifs de progression à atteindre pour la prochaine période d'évaluation. Plusieurs **bilans tuteur – apprenti.e** doivent donc être programmés sur l'année d'alternance. **La montée en responsabilité et en autonomie** au contact des groupes encadrés ainsi que dans les missions de développement et d'animation doit tendre vers celles d'un professionnel sportif étant inclus dans le fonctionnement de sa structure.

Rappel : l'apprenti.e en formation est considéré pendant son temps de formation comme ayant le diplôme afin de pouvoir lui confier des actions nécessitant responsabilité et autonomie.

Voici les grilles de salaire calculées à partir du SMIC mensuel = 1 645,58 € (au 1er mai 2022)

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, il faut savoir que le salaire dépend de votre âge mais aussi du niveau de qualification à l'entrée de la formation.

Salaires en professionnalisation (01/05/2022)	Moins de 21 ans		De 21 à 25 ans		26 ans et plus	
	Base	Salaire brut	Base	Salaire brut	Base	Salaire brut
Diplôme inférieur au bac (ou niveau IV)	55% du Smic	905,07 €	70% du Smic	1 151,91 €	100% du Smic	1 645,58 €
Diplôme supérieur ou égal au Bac	65% du Smic	1 069,63 €	80% du Smic	1 316,46 €		

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

En contrat d'apprentissage, la rémunération est différente en fonction de votre âge mais également de votre année d'études. De plus, le salaire de l'apprenti est exonéré de charges sociales ce qui signifie que le salaire brut est le même que le salaire net (jusqu'à l'aube de votre 26ème anniversaire).

Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus (à l'aube de vos 30 ans).

Salaires en apprentissage (01/05/2022)	Apprenti – de 18 ans		Apprenti de 18 à 20 ans		Apprenti de 21 à 25 ans	
	Salaires brut	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ere année	27% du Smic	444,31 €	43% du Smic	707,60 €	53% du Smic*	872,16 €
2eme année	39% du Smic	641,78 €	51% du Smic	839,25 €	61% du Smic*	1 003,80 €
3eme année	55% du Smic	905,07 €	67% du Smic	1 102,54 €	78% du Smic*	1 283,55 €
Apprenti de 26 ans et plus						
Salaires brut				Montant brut		
100% du Smic*				1 645,58 €		

En termes de droits, vous pouvez bénéficier :

• **En contrat d'apprentissage et de professionnalisation :**

- D'une prise en charge totale de votre formation.
- Du régime général de la sécurité sociale (AMELI)
- De la mutuelle de votre entreprise.
- De tickets restaurants si cela est mis en place dans votre structure d'accueil.
- Du remboursement d'une partie de votre carte de transport.
- Des aides de la CAF si vous ne vivez pas chez vos parents.
- De congés payés (5 semaines par an) et de RTT si cela fait partie du mode de fonctionnement de l'entreprise.
- D'un congé maternité selon les règles en vigueur.
- D'un congé paternité.
- Des droits au chômage à la fin de votre contrat si vous n'êtes pas embauché ou que vous ne souhaitez pas l'être.
- De l'aide Mobili-Jeune : entre 10 euros et 100 euros par mois en plus de vos APL pour vous aider à payer votre logement.
- De l'aide Loca Pass (avance pour votre logement)
- De la garantie Visale (caution pour votre logement)
- De l'aide Mobili-Pass (aide au financement des frais liés à la prestation d'un professionnel de la mobilité privé)

• **UNIQUEMENT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE :**

- De la prime d'activité selon votre rémunération en alternance
- De l'accès à la carte Pass'Région
- D'une aide forfaitaire de 500 euros pour votre permis de conduire.
- De l'accès à la carte imagin'R de moins de 26 ans

En termes de devoirs, vous vous engagez :

- A suivre la formation et à être présent.e à chacun de vos cours.
- A être présent en entreprise lors des périodes définies au préalable.
- A prévenir en cas d'absences (téléphone et mail) et veiller à justifier vos absences par un document officiel selon le type d'absences (merci de vous reporter à l'alinéa absences et retards du règlement intérieur).
- A respecter le règlement intérieur du centre de formation comme de l'entreprise.

LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Vous suivez un parcours en alternance dans le cadre d'un Titre Professionnel.

Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le Ministère chargé de l'Emploi. Le titre professionnel atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. Les titres professionnels sont enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

Titre Professionnel - Développeur web et web mobile
(source France Compétences)

LE REFERENTIEL DE COMPETENCE PROFESSIONNEL
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31114/>

DÉVELOPPEUR WEB

Le développeur web réalise l'ensemble des fonctionnalités techniques d'un site ou d'une application web. Également appelé webmaster, il conçoit le site web en travaillant sur divers langages de programmation.

DÉVELOPPEUR FULL-STACK

Le Développeur full-stack est un développeur qui travaille à la fois back-end et le front-end. C'est un touche-à-tout qui réalise ce que plusieurs développeurs font en équipe dans la création d'une application ou d'un site web.

DÉVELOPPEUR WEB FRONT-END

Le Développeur web front-end s'occupe de programmer la partie visible, c'est-à-dire l'interface, d'une application ou d'un site web. Il est chargé de mettre en place une interface ergonomique pour l'utilisateur.

DÉVELOPPEUR WEB MOBILES

Le Développeur web mobiles conçoit des programmes comme le font les développeurs web, mais en étant spécialisé dans le domaine mobile (smartphones, tablettes). Il programme les fonctionnalités grâce aux langages de développement et aux frameworks.

DÉVELOPPEUR BACK-END

Le Développeur back-end s'occupe de programmer la partie cachée d'une application ou d'un site web. Cela comprend le côté serveur, administrateur, ainsi que la base de données.

INFORMATICIEN DE DÉVELOPPEMENT

L'Informaticien de développement est un expert en développement, programmation et maintenance de programmes informatiques complexes (C, C++, Java, PHP). Il est aussi en contact direct avec les clients et les utilisateurs.

ACTIVITÉS VISÉES

Le développeur web et web mobile développe ou fait évoluer des applications orientées web, ou web mobile ou les deux à la fois, en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant l'état de l'art de la sécurité informatique à toutes les étapes.

Ces applications sont destinées à des internautes ou des salariés d'entreprise. Le développeur conçoit la partie visuelle de l'application exécutée sur le navigateur côté ordinateur client. Il ébauche la maquette des écrans de l'interface utilisateur et prévoit la navigation de l'application web ou web mobile. Il code l'ensemble avec les langages de programmation web adaptés et une architecture applicative conforme aux bonnes pratiques du développement web et web mobile.

Il réalise la partie visuelle de l'application dans un premier temps de manière statique et en la rendant adaptable au contexte puis dans un deuxième temps capable d'interagir avec l'utilisateur de manière dynamique. En fonction des besoins de l'utilisateur, il peut installer et adapter une solution préétablie de gestion de contenu ou d'e-commerce.

Il respecte les principes de sécurisation des interfaces utilisateur et prend en compte la charte graphique, ou les interfaces utilisateur standardisées, ainsi que les règles d'accessibilité. A la suite ou en parallèle au développement de la partie visuelle, le développeur conçoit et code la partie back-end, c'est-à-dire exécutée côté serveur pour accéder aux données.

Le développeur crée la base de données et développe les composants d'accès aux données pour pouvoir les afficher et les mettre à jour dans l'application web ou web mobile. Si le choix a été fait de mettre en oeuvre une solution de gestion de contenu ou d'e-commerce, il développe des modules complémentaires pour adapter la solution choisie et installée au préalable.

Il s'adapte en continu aux évolutions technologiques du secteur du développement web et web mobile. Pour assurer cette veille, l'usage de la langue anglaise est souvent requis pour la lecture et la compréhension de documentations techniques ainsi que pour assurer des échanges techniques au moyen de textes courts avec des développeurs distants pouvant être de nationalités différentes. Il peut travailler éventuellement à distance en tant que salarié d'une entreprise, ou pour un client de la société de services qui l'emploie, ou en tant qu'indépendant directement pour un client. Ses activités diffèrent selon la taille de l'entreprise.

En PME, il peut mener seul le développement d'un projet. Dans une grande structure, il travaille soit au sein d'une équipe hiérarchisée sous la responsabilité d'un chef de projet, soit en équipe pluridisciplinaire. Il applique les normes de qualité logicielle de son entreprise ou de son prestataire de services. Il applique les recommandations de sécurité émises par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Les environnements de développement et de test sont prédéfinis par un Lead Developer ou un chef de projet. Il participe aux réunions de projet et aux ateliers de présentations utilisateurs. Dans le cadre d'un développement en approche de type Agile, il échange avec l'utilisateur ou un responsable de maîtrise d'ouvrage. Il est encadré éventuellement par un développeur plus expérimenté (lead developer).

Dans le cadre d'un développement en approche classique, il n'a pas d'échange direct avec l'utilisateur et il est encadré par un chef de projet. Le développeur travaille en équipe. Il utilise notamment des outils de gestion de version et des outils collaboratifs. Selon le contexte, il collabore avec d'autres développeurs, un ergonomiste, un web designer, un architecte logiciel, un testeur et avec le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de son entreprise, de son client ou de son hébergeur. Assurant sa mission dans des entreprises et des contextes professionnels divers, il est mobile géographiquement et s'adapte aux nouveaux environnements de travail.

LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

BLOC DE COMPÉTENCE 1

Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

- Maquetter une application.
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable.
- Développer une interface utilisateur web dynamique.
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce.

BLOC DE COMPÉTENCE 2

Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

- Créer une base de données.
- Développer les composants d'accès aux données.
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- Elaborer et mettre en oeuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce.

Vous trouverez ci-dessous une grille (Tableau d'aide pour l'évaluation) reportant les compétences professionnelles, cela vous permettra d'évaluer votre position par rapport aux compétences métier avec votre tuteur en entreprise lors de vos différents bilans.

ALTERNANT

Nom :
 Prénom :

ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :
 Nom du tuteur :

	--	-	+	++	NE
C1 - Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité					
<ul style="list-style-type: none"> • Maquetter une application • Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable • Développer une interface utilisateur web dynamique • Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce 					
C2 - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité					
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une base de données • Développer les composants d'accès aux données • Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile • Elaborer et mettre en oeuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce 					
Remarques et conseils du Tuteur entreprise pour organiser la suite de la mission :					

TUTEUR ENTREPRISE

TUTEUR/COORDINATEUR

PÉDAGOGIQUE

APPRENANT

DATE

.....

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

LES ÉTAPES DE VALIDATION DU TITRE PROFESSIONNEL

• CANDIDAT EN ALTERNANCE



N.B. : A votre demande, nous pouvons reporter votre inscription sur une session de validation ultérieure si vous estimez que cela vous permet d'optimiser votre temps de préparation aux épreuves et vous garantit de meilleures chances de réussite. Vous ne pouvez reporter qu'une seule fois.

Le Dossier Professionnel (Dp)

En amont de la session d'examen, le candidat devra réaliser un dossier professionnel : un exemple et une version personnalisée (mise à jour spécialement pour le titre/CQPM que vous passez) sont mise à disposition. Tous les candidats portent dans le DP des exemples de leur pratique professionnelle acquise pendant la formation ou au cours de leur expérience professionnelle.

CONTENU DU DOSSIER DE PROJET PROFESSIONNEL

Le dossier de projet respecte ce plan type :

1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
2. Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris
3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
4. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web mobile
5. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile
6. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone
9. Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des deux compétences « Développer une interface utilisateur web dynamique » ou « Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce » dans le cadre du projet en entreprise. La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en oeuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences du titre professionnel.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en oeuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en oeuvre.

LES ÉPREUVES DU TITRE PROFESSIONNEL

• Présentation d'un projet réalisé en amont - 35 mn

En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise concernant le développement d'une application web ou web mobile et a préparé un dossier de projet ainsi qu'un support de présentation.

• L'entretien technique - 40 mn

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale. Un questionnaire complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.

• L'entretien final -15 mn

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, est réalisé après les épreuves de validation du titre pour le parcours continu de formation et pour le parcours VAE et après l'obtention de l'ensemble des CCP du titre pour les candidats issus d'un parcours progressif de formation. Le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. Il dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son dossier professionnel (DP).

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 30 à 35 pages, soit environ 48750 caractères espaces non compris.

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- Présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique)
- Conception et codage des composants front-end et des composants back-end
- Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Contenu de la présentation orale

Cette présentation inclut, au choix du candidat, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des deux est possible. Leur durée cumulée dans la présentation ne doit pas excéder 10 minutes.

La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique tel qu'il est défini ci-après. Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration. Dans le cadre de la présentation et de la démonstration, le candidat peut apporter son équipement en tenant compte des contraintes du plateau technique du centre organisateur. Pour toute demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du responsable pédagogique :

Ibrahima CAMARA
Courriel : i.camara@inersite.org
Tel : 01 30 22 12 92

A remplir par la structure d'accueil la première semaine d'alternance

Raison sociale de l'entreprise :

N° SIRET : **Forme juridique :**

Représentée par :

Adresse :

CP-Ville :

Téléphone :

Courriel :

Structure privée

Structure publique

Date du contrat :

Nom du tuteur ou maître d'apprentissage :

Qualification :

Diplôme :

Nombre d'années d'expérience :

Téléphone :

Email :

ORGANIGRAMME DE L'ENTREPRISE (SITUEZ-VOUS DANS L'ORGANIGRAMME) :

PLAN DES LOCAUX ET PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS SPÉCIFIQUES, ETC... :

FICHE DE LIAISON TUTEUR

CORRESPONDANT DANS L'ORGANISME DE FORMATION

Nom : Prénom :
 Fonction :
 Tel : Email :

Dates et lieux des réunions/visites prévisionnels :

1ère date : Lieu :
 2ème date : Lieu :
 3ème date : Lieu :
 4ème date : Lieu :

Activités réaliser et à évaluer	Période prévisionnel de réalisation et d'évaluation											
	Déc	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Aout	Sep	Oct	Nov
Maquetter une application												
Réaliser une interfaceutilisa - teur web statique et adaptable												
Développer une interface utili- sateur web dynamique												
utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-com- merce												
Créer une base de données												
Développer les composants d'accès aux données.												
Elaborer et mettre en oeuvre des composants dans une ap- plication de gestion de contenu ou e-commerce.												

FICHE DE LIAISON PAR MISSION

Cette fiche est à remplir à chaque fin de mission en entreprise.

Mission du au

Description de vos missions effectuées

Missions confiées :

Description de la mission, du contexte, des problématiques rencontrées que vous avez su surmonter et comment (Joindre photos, schémas...):

Type de matériels et /ou logiciels et/ou équipements et/ou consoles que vous avez utilisées / testés / réparés (Joindre photos, schémas...):

Compétences acquises, acquises en partie ou non mises en oeuvre pendant cette période (Reportez-vous tableau d'aide en p5 de ce livret et indiquez ici celles que vous avez mobilisées)

EXPRIMEZ VOS RESENTIS LE TRAVAIL EFFECTUÉ, L'ENTREPRISE :

EXPRIMEZ VOS RESENTIS LE TRAVAIL EFFECTUÉ, L'ENTREPRISE :

APPRÉCIATIONS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :

DATE ET SIGNATURE :



inserte



INSERSITE - Association loi 1901

N° Siret : 538 876 970 000 38 – Code APE : 8899B N° RNA : W781003468

Enregistré auprès de la DRIEETS Ile de France sous le numéro de déclaration d'activité : 11788465078

Siège social : 35 Avenue de l'Europe - 78130 Les Mureaux Tél : 01 30 22 12 92 Email : contact@inserte.org

Lieu de formation : Espace 53 , 53 Avenue Paul Raoult - 78130 Les Mureaux Tél : 01 73 15 67 85